

Rapport Annuel 2007

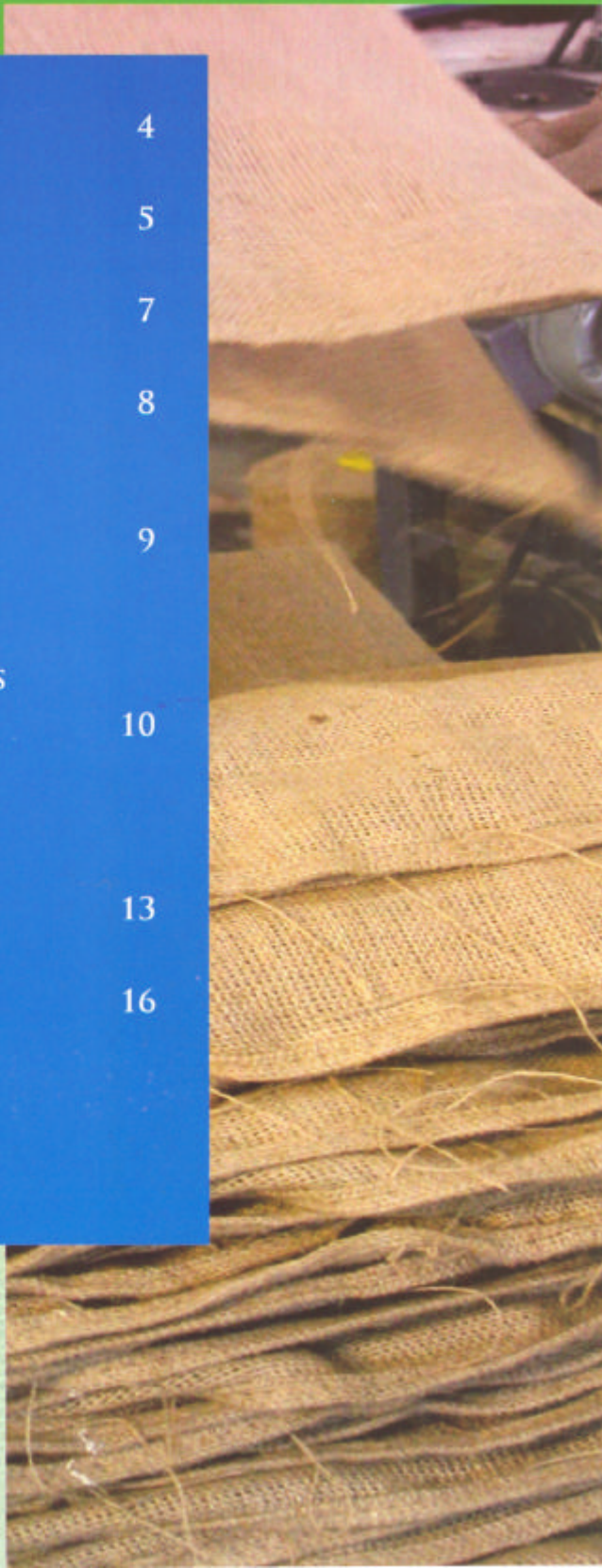


FILTISAC S.A.



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
L'INSTITUTION IPS (WA)	5
LA SOCIÉTÉ FILTISAC	7
LA DIRECTION	8
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2008	9
RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007	10
RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	13
EVOLUTION DU COURS FILTISAC	16



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007	18
--	----

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007	19
---	----

COMPARAISON DES COMPTES DE RÉSULTATS SOCIAUX	21
---	----

COMPARAISON DES BILANS SOCIAUX	22
--------------------------------	----

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	23
--	----

COMPARAISON DES COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	24
--	----

COMPARAISON DES BILANS CONSOLIDÉS	25
-----------------------------------	----

TEXTES DES RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	26
---	----

LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs,

Les difficultés que connaissent les pays africains dans la production de produits agricoles destinés à l'exportation, en général, et le coton en particulier, ont affecté négativement les performances du secteur lié de l'emballage.

Comme vous le savez, votre entreprise est le leader dans la région dans la fourniture d'emballages pour les semences et les engrais destinés à la culture cotonnière ainsi que la graine et la fibre de coton.

En raison des difficultés climatiques et des prix d'achat peu rémunérateurs, la production de coton graine, en Afrique de l'Ouest et Centrale, a chuté de 40% entre 2005 et 2007, occasionnant ainsi une perte significative de chiffre d'affaires pour notre activité de production d'emballages synthétiques.

En ce qui concerne la production de cacao, de café et de cajou, celle-ci a été globalement conforme aux prévisions. Cependant et pour des motifs opérationnels, une partie de nos livraisons a été reportée sur l'année 2008.

Malgré ces difficultés, chers actionnaires, et grâce à la poursuite de la politique de réduction

des charges et d'amélioration du recouvrement, votre société a réalisé un bénéfice net de 849 millions de FCFA au titre de l'exercice 2007, nous permettant de vous proposer une distribution de dividendes.

Ce résultat prouve la capacité de FILTISAC à résister aux conséquences de facteurs exogènes négatifs. Je souhaite en votre nom, féliciter l'ensemble du personnel pour les efforts consentis et l'encourager à poursuivre et consolider la mise en œuvre de la stratégie de redressement développée en 2006.

Nous sommes sur la bonne voie dans la poursuite de notre objectif visant à apporter une juste rémunération du capital investi à nos actionnaires, tout en assurant l'épanouissement professionnel et social de nos collaborateurs.

Je vous remercie.

Yves Roland
Président du Conseil d'Administration

L'INSTITUTION IPS (WA)



Industrial Promotion Services (West Africa), IPS (WA) est une Institution de promotion industrielle au service du développement, créée en 1965 avec l'aide du gouvernement ivoirien par le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED), son actionnaire majoritaire.

IPS (WA) vise à encourager et à développer l'entreprise privée, afin de créer de la valeur destinée à être réinvestie dans ses pays d'implantation, après une juste rémunération des actionnaires, soit dans l'amélioration des outils existants, soit dans des projets porteurs de développement, ayant un impact sur l'amélioration du niveau de vie des populations, notamment depuis ces dix dernières années, dans des projets d'infrastructures.

Cette Institution regroupe aujourd'hui en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, des activités dans 3 grands secteurs et emploie environ 4500 personnes :

• **EMBALLAGE**

FILTISAC, GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL, SISEP, EMBAL-MALI, FASOPLAST, COFISAC, et FUMOA

• **AGRO-INDUSTRIE**

IVOIRE COTON, FASO COTON et SN SOSUCO

• **INFRASTRUCTURES**

AZITO ENERGIE, EDM, AIR BURKINA et COMPAGNIE AERIEENNE DU MALI,

ainsi que dans les PME avec CHIMTEC.

Créé en 1965, FILTISAC, le premier projet d'IPS (WA), est une unité de fabrication de sacs en fibres naturelles, le jute, certifiée ISO 9002 en 1997, garantissant ainsi une offre de produits adaptés aux exigences du marché mondial. En 1988, FILTISAC a diversifié ses activités en créant une unité de fabrication d'emballages en fibres synthétiques. Durant les années quatre-vingt-dix, elle a créé des filiales dans l'UEMOA (COFISAC au Sénégal, FASOPLAST au Burkina Faso et EMBALMALI au Mali).

FILTISAC est l'un des fleurons de l'économie ivoirienne grâce à sa politique sociale, doublée d'une qualité de service s'appuyant sur la compétence de ses hommes.

E-mail : info@ips-wa.org



LA SOCIÉTÉ FILTISAC

V ISION

Leader de son secteur en Afrique francophone, FILTISAC garantit à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins et assure à tous une rentabilité durable par sa politique d'innovation et un outil de production performant.

GOUVERNANCE

Filtisac s'engage à conduire son activité de manière responsable, et à rester attentive à l'impact de ses opérations sur les personnes et sur l'environnement. Les objectifs financiers sont inscrits dans une perspective de croissance durable, consolidant ainsi Filtisac et ses partenaires dans des relations commerciales basées sur la confiance et la transparence.

L'adoption d'un Code d'Éthique à la fin de l'année 2004 octroie à nos collaborateurs un cadre qui leur permet de résoudre les questions d'éthique auxquelles ils pourraient être confrontés dans leurs activités quotidiennes, et d'opérer dans le respect mutuel de chacun.

UNE POLITIQUE SOUTENUE D'INVESTISSEMENT

En 2007, FILTISAC a poursuivi le programme de modernisation de son outil industriel, en réalisant des investissements à hauteur de 2 milliards de FCFA.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU PERSONNEL

FILTISAC reste très vigilante quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi qu'aux conditions de travail de l'ensemble de son person-

nel, et de ses sous-traitants ou intervenants. Le développement des compétences personnelles et professionnelles de ses collaborateurs est encouragé par le maintien d'un niveau élevé des dépenses de formation.

INNOVATION ET ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

La politique de management de la qualité s'est poursuivie avec une migration vers la version 2000 de la norme ISO 2001. Notre politique Qualité et d'Innovation, revue annuellement pour assurer sa parfaite adéquation avec la satisfaction de nos clients, s'articule autour de trois axes principaux :

- Anticiper les attentes de nos clients et Partenaires ;
- Maîtriser nos prestations ;
- Accroître notre réactivité.



LA DIRECTION

C ONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs	Représentants	AG de nomination	Durée de mandat	Fin de mandat
M. ROLAND Yves	PCA	22 juin 2007	2 ans	2009
M. GODDE Christian		22 juin 2007	2 ans	2009
Mme DOUCOURE Aïssata		22 juin 2007	2 ans	2009
M. RAJAN Mahmoud		22 juin 2007	2 ans	2009
M. THOMAS Daniel		22 juin 2007	2 ans	2009
AKFED	M. Lutaf KASSAM	22 juin 2007	2 ans	2009
IPS (WA)		22 juin 2007	2 ans	2009
AKA INVESTMENT TRUST	M. Aziz KASSAM	22 juin 2007	2 ans	2009

COMITE DE DIRECTION

Mahamadou SYLLA	- Directeur Général
Marie Claude ESMEL	- Directeur Financier
Karim FAZELA	- Directeur Commercial
Jean Michel BELAIN	- Directeur Industriel
Siaka DIALLO	- Directeur Administratif
Christian KOKO	- Directeur des Ressources Humaines

COMITE D'AUDIT

Aziz KASSAM
Daniel THOMAS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet ERNST & YOUNG
5 Avenue Marchand
01 B. P. 2715 Abidjan 01
(Plateau - Côte d'Ivoire)
Tél : (225) 20 21 11 15
Représenté par Mme Caroline ZAMOJCIONNA-ORIO

Cabinet DELOITTE
Immeuble Alpha 2000 - 14ème étage Plateau
01 B. P. 224 Abidjan 01
Tél : (225) 20 25 02 50
Représenté par M. Marc WABI

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2008

- 1) Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur les opérations de la société pendant l'exercice 2007, ainsi que du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- 2) Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice.
- 3) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
- 4) Situation desdites conventions et approbation des comptes, du bilan et des opérations de l'exercice 2007.
- 5) Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2007.
- 7) Fixation de l'indemnité de fonction allouée au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2007.
- 8) Pouvoirs en vue des formalités.



RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni ce jour en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

En conformité avec l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable, nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2007.

De plus, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, nous vous demanderons de statuer sur les résolutions dont le texte a été mis à votre disposition.

Tous les comptes sociaux, comptes consolidés, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant ont été aussi mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année 2007 est marquée par une campagne cotonnière désastreuse liée aux mauvaises conditions climatiques et aux bas prix d'achat du coton graine. A cela, il convient de mentionner les effets négatifs de :

- l'interdiction des exportations de sacs vers le Nigeria malgré le principe de libre circulation des biens prévu par le traité de

la CEDEAO,

- la taxe de 20% instaurée par le Mali en totale contradiction avec les règles de l'UEMOA,
- la parité défavorable de l'Euro par rapport au Dollar,
- l'arrêt prématuré de la campagne cacao
- la forte hausse du prix du baril de pétrole et du fret maritime, entraînant un renchérissement des matières premières.

Au vu de l'environnement fortement dégradé dans lequel Filtisac a évolué cette année, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 21 142 millions de FCFA et enregistré un bénéfice avant impôt de 864 millions de FCFA.

Au 31 décembre 2007, la provision sur les titres SISEP n'a pas fait l'objet d'actualisation, compte tenu de l'amélioration des performances financières (74 millions de pertes en 2007, contre 758 millions de pertes en 2006), et de l'importance des investissements réalisés, qui annoncent un accroissement certain des capacités bénéficiaires futures de la filiale.



L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au Département jute :

Le chiffre d'affaires de l'exercice fiscal s'élève à 10 936 millions de FCFA, en baisse de 12% par rapport à l'année 2006. L'écart défavorable porte essentiellement sur la filière cacao (-13%) et la sacherie bord champs OPA (-15%). Cependant, ce retard a été partiellement compensé par les performances de ventes sur la sacherie Café (+56 %) et Cajou.

Par rapport à l'année précédente, la production de ce département reste relativement stable à 15.1 millions de sacs.

Au Département Synthétique :

Le chiffre d'affaires de 10 192 millions de FCFA est en baisse de 32% par rapport à l'exercice précédent avec :

- un repli de 63% dans la filière « coton » lié principalement à la chute de la production cotonnière africaine
- un retrait de 45% des ventes sur la filière cimenterie, en raison de la perte de compétitivité liée au renchérissement du cours de l'Euro par rapport au dollar, et des nouvelles mesures de protections douanières au Mali et au Nigéria.



- une baisse de 43% du chiffre d'affaires réalisé dans la filière agro-industrie dont les activités sont fortement tributaires de la filière «Coton».

- une compensation partielle sur le secteur Informel grâce à un regain des ventes sur le marché Guinéen.

La production du département Synthétique pour l'année représente 5 897 tonnes, contre 8 468 tonnes en 2006.

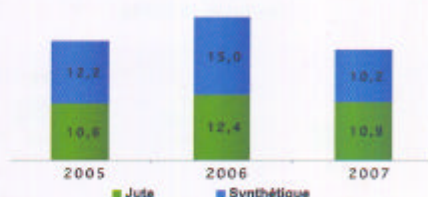
LA SITUATION FINANCIERE

Le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice de 849 301 367 FCFA après dotations aux amortissements et provisions de 3 178 170 737 FCFA, et prélèvements des impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) de 15 000 000 FCFA.

Chiffre d'affaires global
(milliards de FCFA)



Chiffre d'affaires par département
(milliards de FCFA)



AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration propose de distribuer un dividende brut de un milliard deux cent cinquante millions cinquante et un mille treize francs CFA.

	(FCFA)
Bénéfice net de l'exercice	849 301 367
Dotation à la réserve légale	
Dividendes bruts	- 1 250 051 013
Report à nouveau exercices antérieurs	16 174 067 616
Report à nouveau après affectation	15 773 317 970

Si vous approuvez cette affectation, il vous sera versé un dividende avant impôt IRVM de 354,53 FCFA par action (soit 14,2 % du nominal) qui sera mis en paiement dès le 15 juillet 2008 auprès de la BICICI. Le dividende net par action s'établira à 331.8 FCFA après déduction de l'IRVM.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2008

Sur la base de la situation socio-économique qui prévaut en Côte d'Ivoire et dans la zone UEMOA, et sachant que nous resteront tributaire de l'environnement morose qui prévaut dans le secteur «Coton» et «Cimenterie/ minoterie», le chiffre d'affaires budgété pour l'exercice 2008 est fixé à 24.4 milliards de FCFA ; soit 15% de plus que l'exercice 2007. Le résultat courant avant impôts visé est un profit de 1.2 milliards de FCFA.

Au terme de ce compte rendu de l'activité et des perspectives de votre société, nous souhaitons en votre nom, adresser tous nos remerciements et sincères félicitations à l'ensemble du personnel pour son attachement, sa disponibilité et son dévouement durant cette période difficile.



RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, notre société publie les comptes consolidés.

Ces comptes sont présentés en annexe.

FILTISAC détient des participations au sein des unités figurant dans le tableau ci-dessous.

L'intégration globale permet de présenter l'ensemble des actifs et passifs des sociétés intégrées, après élimination des opérations et résultats internes au Groupe.

La situation nette ainsi que les résultats de chaque société consolidés sont ventilés entre la part du Groupe et celle des minoritaires.

L'intégration par mise en équivalence consiste à remplacer, dans le bilan consolidé, la valeur comptable des titres par la quote-part de la situation nette et du résultat de l'exercice.

Les sociétés détenues indirectement ont également été intégrées soit par intégration globale, soit par mise en équivalence.

Pour cette consolidation, les retraitements appliqués ont été :

- élimination des dividendes intra-groupe,
- élimination des plus values intra-groupe,
- élimination des marges internes sur stocks
- retraitement des impôts différés
- amortissement des frais d'établissement à 100%,
- amortissement des fonds de commerce sur 2.5 ans.

Les opérations internes ont été éliminées.



Dénomination	Pays	Pourcentage (%) d'intérêt	Mode de consolidation
Pôle Emballage			
• GFI	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration globale
• CHIMTEC	Côte d'Ivoire	99,99	Intégration globale
• SISEP	Côte d'Ivoire	96,03	Intégration globale
• EMBALMALI	Mali	52,99	Intégration globale
• EMBALFASO	Burkina Faso	64,30	Intégration Globale
• FASOPLAST	Burkina Faso	33,49	Intégration globale
• COFISAC	Sénégal	99,99	Intégration globale
• FUMOA	Sénégal	69,98	Intégration globale

Pôle Agro-industrie

• IVOIRE COTON	Côte d'Ivoire	42,44	Intégration Globale
• FASO COTON	Burkina Faso	12,31	Mise en équivalence

GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL (GFI)

Domaines d'activité :

Fabrication et commercialisation de sacs, toiles, fils, ficelles et cordages, en polypropylène

Chiffres d'affaires : 2 000 214 179 FCFA

Résultat net : + 17 018 582 FCFA

Effectif : 129

Date de prise de participation : 1993

Actionnariat : 99,99% FILTISAC S.A.

CHIMTEC

Domaines d'activité : Négocier de produits chimiques industriels

Chiffres d'affaires : 5 062 937 232 FCFA

Résultat net : -135 603 098 FCFA

Effectif : 68

Date de prise de participation : 2006

Actionnariat : 99,99% FILTISAC S.A.

EMBALMALI

Domaines d'activité :

Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques

Chiffre d'affaires : 3 412 949 474 FCFA

Résultat net : + 175 110 688 FCFA

Effectif : 151

Date de prise de participation : 1997

Actionnariat : 52,99% FILTISAC S.A.

EMBALFASO

Domaines d'activité : Holding

Holding de la société FASOPLAST

Résultat net : - 3 153 881 FCFA

Date de prise de participation : 1997

Actionnariat : 64,30% FILTISAC S.A.

FASOPLAST

Domaines d'activité :

Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques et Packaging

Chiffre d'affaires : 4 893 501 480 FCFA

Résultat net : - 417 155 474 FCFA

Effectif : 189
Actionnariat : 33.49% FILTISAC S.A.

COFISAC

Domaines d'activité :
Fabrication et commercialisation de toiles et sacs d'emballages en produits synthétiques
Chiffre d'affaires : 2 467 567 052 FCFA
Résultat net : - 227 273 468 FCFA
Effectif : 103
Date de prise de participation : 1995
Actionnariat : 99.99% FILTISAC S.A.

SISEP

Domaines d'activité :
Fabrication et commercialisation de contenants en plastique
Chiffre d'affaires : 7 426 215 231 FCFA
Résultat net : - 73 453 866 FCFA
Effectif : 200
Date de prise de participation : 1995
Actionnariat : 96,03% FILTISAC S.A.

FUMOA

Domaines d'activité :
Fabrication et commercialisation de fûts métalliques et emballages plastiques
Chiffre d'affaires : 5 882 825 347 FCFA
Résultat net : + 161 905 669 FCFA
Effectif : 86
Date de prise de participation : 2003
Actionnariat : 69.98% FILTISAC S.A.

IVOIRE COTON

Domaines d'activité : Agro industrie
Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires : 35 467 598 787 FCFA
Résultat net : + 1 727 577 647 FCFA
Effectif : 489
Date de prise de participation : 2007
Actionnariat : 42,44% FILTISAC S.A.

FASO COTON

Domaines d'activité : Agro industrie
Egrenage de Coton Graine, Commercialisation de Fibres
Chiffre d'affaires : 11 094 972 901 FCFA
Résultat net : -641 013 245 FCFA
Actionnariat : 12.31% FILTISAC S.A.

Situation financière consolidée

Le résultat net consolidé s'élève à + 6 766 millions FCFA pour un chiffre d'affaires de 85 062 millions FCFA de francs.
Les fonds propres consolidés, atteignent 60 462 millions de FCFA.

NB : les résultats 2007, intègrent l'élimination des marges internes sur stocks et le traitement des impôts différés.



EVOLUTION DU COURS DU TITRE DE FILTISAC

- Nombre total de titres :
3 525 935
- Nombre de titres dans le public :
857 418 (24,3%)
- Valeur au 31 décembre 2007 :
9 950 FCFA
- Capitalisation boursière au 31 décembre 2007 :
35 083 053 250 FCFA
- Taux de rendement 2007 :
3.33%
- Dividende net par action 2007 :
331.8 FCFA

Au 31 décembre 2007, Filtisac occupait le 6ème rang du BRVM 10.

Le cours moyen du titre s'est établi à 7 546 FCFA avec un plus haut à 13 505 FCFA, et un plus bas à 5 495 FCFA. Ainsi, comparé à l'année précédente, la valeur moyenne de l'action FILTISAC s'est bonifiée de 20%.

L'année 2007 s'est caractérisée par une évolution qui a connu divers stades. Stable autour de FCFA 6 000 pendant les huit premiers mois, le titre amorce une forte progression au mois de septembre et atteint FCFA 13 505, son maximum de l'année. Par la suite l'action enregistre un repli et clôture l'année à FCFA 9 950.

En définitive, 2007 marque une reprise à la hausse du cours de l'action FILTISAC.

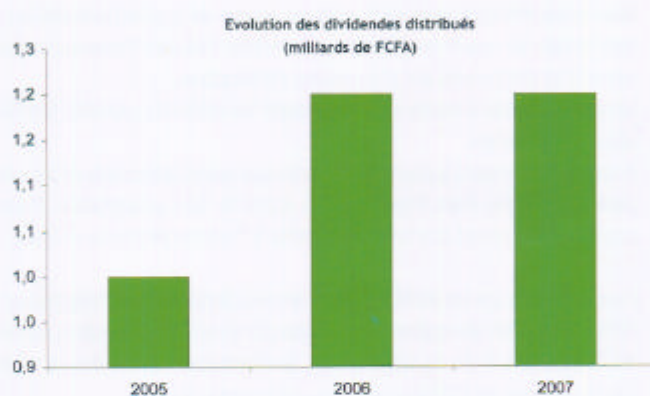
La capitalisation du titre sur la base du cours au 31 décembre 2007 ressort à 35 083 millions de FCFA.

En dépit de la baisse de résultats enregistrée sur l'exercice 2007, FILTISAC propose de distribuer un dividende brut égal à celui de l'année précédente.



	Dividendes bruts (millions de FCFA)	Taux de distribution (%)
2007	1 250*	147
2006	1 250	117
2005	1 008	NA
2004	2 513	63,11
2003	4 344	86,17
2002	4 330	76,60
2001	2 699	65,96

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Général du 24 juin 2008.



RAPPORT GENERAL DES COMMIS- SAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels personnels de la société FILTISAC S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession définies par l'IFAC ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels personnels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressées aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes



DELOITTE
Marc Wabi
Associé



ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLÉMENTÉES EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention de compte courant d'un montant de FCFA 2 500 millions conclue avec la société SISEP

Administrateur et/ou dirigeant commun : Monsieur Mahamadou SYLLA

Nature et modalités : La convention signée le 29 novembre 2006 porte sur une avance de fonds plafonnée à FCFA 2.500 millions de FINTISAC à SISEP. Cette convention dont le solde au 31 décembre 2007 s'élève à FCFA 3 000 millions, est rémunérée au taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point à partir du 1er janvier 2007.

Les produits d'intérêts comptabilisés au cours de l'exercice 2007, s'élèvent FCFA 142 millions.

2. Avenant en date du 22 juin 2006 portant sur une avance en compte courant d'un montant de FCFA 750 millions, conclu avec la société SISEP suite à la fusion-absorption de PACK HOLDING par FINTISAC

Administrateur commun : AKFED

Nature et modalités : La convention porte sur une avance de FCFA 750 millions en vue de l'assistance financière de la société Sisep pour une durée de trois ans.

L'avance consentie dans le cadre de cette convention est rémunérée au taux annuel de 5%.

Les produits d'intérêts comptabilisés au cours de l'exercice 2007, s'élèvent à FCFA 38 millions hors taxes.

Au 31 décembre 2007, le compte «avances de fonds en compte courant SISEP» présente un solde débiteur de FCFA 794 millions.

3. Avenant en date du 22 juin 2006 portant sur une avance d'un montant de FCFA 629 millions conclu avec la société AZITO ENERGIE HOLDING (AEH) suite à la fusion-absorption de PACK HOLDING par FINTISAC

Administrateurs communs :

AKFED et IPS (WA)

Nature et modalités : L'Avenant porte sur une avance d'un montant de FCFA 629 millions dont l'encours au 31 décembre 2007 est passé à FCFA 155 millions suite aux remboursements intervenus.

L'avance consentie au titre de cette convention est rémunérée au taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.

Les produits d'intérêts comptabilisés au cours de l'exercice 2007, s'élèvent à FCFA 16 millions hors taxes.

Au 31 décembre 2007, le solde du compte «avances de fonds en compte courant AZITO ENERGIE HOLDING» incluant les intérêts est débiteur de FCFA 163 millions.

4. Avenant en date du 22 juin 2006 relatif à la centralisation de trésorerie, conclu avec la Société GROUPE FIBAKO IVOIREMBAL (GFI) suite à la fusion-absorption de PACK HOLDING par FINTISAC

Administrateur et/ou Dirigeant commun :

Monsieur Mahamadou SYLLA

Nature et modalités : La convention porte sur des avances de trésorerie réciproques que les différents signataires s'engagent à se consentir mutuellement selon les ressources disponibles de chacune d'entre elles pour une durée indéterminée.

L'avance consentie au titre de cette convention est rémunérée au taux de la BCEAO majoré d'un point.

Les produits d'intérêts comptabilisés au cours de l'exercice 2007, s'élèvent à FCFA 73 millions hors taxes.
Au 31 décembre 2007, le compte «avances de fonds en compte courant Groupe FIBAKO IVOIREMBAL» présente un solde débiteur de FCFA 867 millions.

5. Convention d'assistance signée avec la société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES (WEST AFRICA) - IPS (WA)

Administrateur et/ou Dirigeant commun : AKFED et Monsieur Christian GODDE

Nature et modalités : La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS WA au titre des prestations de routine et spécifiques couvrant les domaines ci-après :

- la supervision de la gestion de la société;
- l'organisation et réalisation de l'audit interne;
- la réalisation des études et mise en place de projets spéciaux ;
- l'assistance juridique etc...

Cette assistance est rémunérée au taux de 2% du chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé par Filtisac.
Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA 423 millions.

6. Convention d'assistance signée avec la société INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES - SUISSE - (IPS SA)

Administrateur commun : AKFED

Nature et modalités : La convention porte sur une assistance accordée par la société IPS SA dans les domaines touchant notamment à la stratégie globale et à l'assistance financière.

L'assistance est rémunérée au taux de 0.6% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Les frais d'assistance comptabilisés par la société au cours de l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA 129 millions.

Nous vous informons par ailleurs, que nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération versée aux administrateurs de Filtisac S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes



DELOITTE
Marc Wabi
Associé



ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



COMPARAISON DES COMPTES DE RÉSULTATS SOCIAUX

(en milliers de FCFA)

	2007	2006
RECETTES		
Marchandises	20 897	259 762
Production	20 756 495	25 985 871
Prestations de services	0	0
Production immobilisée et transferts de charges	358 211	373 020
Produits accessoires	14 774	0
Subventions	0	0
Autres produits	3 569 367	2 303 963
Reprise provisions et amortissements	1 791 773	1 757 764
	26 511 515	30 680 379
DEPENSES		
Achats et frais sur achats consommés	7 002 977	9 774 462
Fournitures extérieures	2 326 781	2 581 339
Transports	2 030 402	2 459 433
Services extérieurs	3 162 825	3 758 905
Impôts et taxes	460 956	583 820
Autres charges	2 537 388	2 305 825
Charges de personnel	5 054 665	5 270 680
Dotation aux amortissements et provisions	3 178 171	3 453 284
	25 754 165	30 187 748
RESULTAT D'EXPLOITATION	757 350	492 631
RESULTAT FINANCIER	101 423	825 084
Résultat H.A.O.		
Plus (Moins)-values de cession	5 528	- 251 099
Impôts sur les résultats	- 15 000	0
RESULTAT NET A AFFECTER	849 301	1 066 616

COMPARAISON DES BILANS SOCIAUX

(en milliers de FCFA)

ACTIFS	2007		2006	
Charges immob et frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles	112 507		112 507	
- moins amortissements	- 112 211	296	- 110 211	2 296
Immobilisations corporelles	26 090 607		24 353 992	
- moins amortissements	- 18 276 077	7 814 530	- 16 750 625	7 603 367
Autres immobilisations		14 819 560		15 223 469
Stocks		8 165 233		9 561 422
Crédits clientèle		9 905 199		11 911 140
Valeurs réalisables à court terme		9 663 384		7 758 129
Valeurs disponibles		441 029		614 956
		<u>50 809 231</u>		<u>52 674 779</u>
PASSIF	2007		2006	
Capital		8 814 838		8 814 838
Primes, réserves et report à nouveau		32 173 799		32 357 235
Résultat de l'exercice		849 301		1 066 616
Fonds exceptionnels				
Provisions réglementées				
Dettes financières à long et moyen terme		2 837 806		3 752 930
Crédits fournisseurs		3 565 890		4 519 883
Dettes à court terme		1 067 597		1 013 277
Crédits bancaires		1 500 000		1 150 000
		<u>50 809 231</u>		<u>52 674 779</u>

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des états financiers consolidés de FILTISAC, tel qu'ils sont joints au présent rapport
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1- Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession établies par l'IFAC ; ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels établis ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants justifiant les montants figurant dans les comptes et les informations données en annexe.

Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers annuels. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2007 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises

dans le périmètre de consolidation.

2- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Les Commissaires aux Comptes


DELOITTE
Marc Wabi
Associé


ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

COMPARAISON DES COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers de FCFA)

	2007	2006
RECETTES		
Ventes de marchandises	10 994 748	17 859 225
Ventes de produits fabriqués	72 438 191	75 990 466
Travaux, Services vendus	577 070	727 920
Production stockée (ou déstockage)	- 6 721 163	4 520 126
Production immobilisée	21 950	22 756
Produits accessoires	1 051 605	1 637 876
Subventions	0	0
Autres produits	10 983 297	5 074 966
Reprise provisions et amortissements	3 231 354	2 285 765
Transferts de Charges	444 046	443 009
	93 021 098	108 562 109
DEPENSES		
Achats et frais sur achats consommés	37 389 016	55 135 801
Fournitures extérieures	8 411 780	7 449 558
Transports	4 867 130	5 990 716
Services extérieurs	10 308 492	11 797 391
Impôts et taxes	2 311 707	1 921 010
Autres charges	6 593 440	3 728 012
Charges de personnel	12 166 960	12 150 131
Dotation aux amortissements et provisions	7 490 980	7 750 445
	89 539 505	105 923 064
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 481 593	2 639 045
RESULTAT FINANCIER	- 1 271 167	261 786
Résultat H.A.O.	932 026	- 294 163
Résultat des Sociétés mis en équivalence	48 708	- 294 195
Résultat des Sociétés consolidées minoritaires	- 1 670 893	- 1 497 615
Impôts différés	5 750 124	0
Impôts sur les résultats	- 503 884	- 305 378
RESULTAT NET A AFFECTER	6 766 507	509 480

COMPARAISON DES BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de FCFA)

ACTIF	2007		2006	
Charges immob et frais d'établissement	0	0	1	1
Immobilisations incorporelles	976 357		1 711 920	
- moins amortissements	- 935 346	41 011	- 1 057 825	654 095
Immobilisations corporelles	90 371 903		94 536 873	
- moins amortissements	- 67 208 043	23 163 860	- 68 225 788	26 311 085
Autres immobilisations		6 896 982		6 614 187
Stocks		27 431 943		32 840 347
Crédits clientèle		24 678 061		31 785 407
Valeurs réalisables à court terme		11 792 046		7 961 445
Valeurs disponibles		9 164 602		2 863 707
		<u>103 168 505</u>		<u>109 030 274</u>

PASSIF	2007		2006	
Capital		8 814 838		8 814 838
Primes, réserves et report à nouveau		30 067 348		36 901 797
Résultat de l'exercice		6 766 507		509 480
Intérêts des Minoritaires		14 813 580		14 228 769
Provisions réglementées		0		0
Dettes financières à long et moyen terme		12 636 405		15 576 051
Crédits fournisseurs		11 076 824		13 617 138
Dettes à court terme		5 795 289		5 461 579
Crédits bancaires		13 197 714		13 920 622
		<u>103 168 505</u>		<u>109 030 274</u>

PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des Comptes et du Bilan, quitus.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de huit cent quarante neuf millions trois cent un mille trois cent soixante sept (849 301 367) francs CFA.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution : Rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 438 de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2007.

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007, qui se solde par un bénéfice net de huit cent quarante neuf millions trois cent un mille trois cent soixante sept (849 301 367) francs CFA.

	FCFA
Bénéfice net de l'exercice	849 301 367
Dotation à la réserve légale	
Dividendes bruts (1)	1 250 051 013
Report à nouveau exercices antérieurs	16 174 067 616
REPORT A NOUVEAU	15 773 317 970

La répartition des fonds propres après affectation sera la suivante :

	FCFA
Capital	8 814 837 500
Prime d'apport, d'émission, de fusion	13 174 706 182
Réserve légale (20% maximum du capital)	1 762 967 500
Réserve de réévaluation	688 894 272
Autres réserves	373 163 362
Report à nouveau	15 773 317 970
FONDS PROPRES	40 587 886 786

(1) Les dividendes s'élèvent à un montant brut par action de 354.53 Francs CFA.

L'Assemblée Générale décide que le paiement des dividendes devra intervenir au plus tard le 30 septembre 2008 en conformité avec les dispositions légales.

Quatrième résolution : Indemnité de fonction.

L'Assemblée Générale des actionnaires fixe à dix millions (10 000 000) francs CFA, le montant global de l'indemnité de fonction à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2007. Elle confie au Conseil, le soin d'en faire la répartition entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Cinquième résolution : Pouvoirs en vue des formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



FILTISAC S.A.

Siège Social
Km 8, route d'ABOBO
01 B.P. 3962 Abidjan 01
République de Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20 30 46 00
Fax : (225) 20 30 46 12 - 20 30 46 46 - 20 30 46 11
E-mail : info@filtisac.com Site web : www.filtisac.com